

CHALLENGE HEGY André 2025

Règlement intérieur

Article 1 : Présentation

Le club de Kingersheim-Echecs (Club B68001 FFE comité LEGE) organise le Challenge Hegy André 2025 au local du C.R.A. (Centre de Ressources des Associations) au n°2 Place de la Réunion 68260 KINGERSHEIM, du 4 avril au 20 juin 2025.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles de jeu sont celles de la Fédération Internationale des Echecs actuellement en vigueur.

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE). Aucune protection de club, de famille. Pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre.

Sont appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et/ou réglé leurs droits d'inscription.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.8).

Article 3 : Cadence

Cadence : 1h30 avec un incrément de 30s par coup depuis le début. Cadence Fischer.

Article 4 : Horaires

Ronde 1 : vendredi 04/04/2025 à 20 h 30

Ronde 2 : jeudi 17/04/2025 à 20 h 30

Ronde 3 : vendredi 02/05/2025 à 20 h 30

Ronde 4 : vendredi 16/05/2025 à 20 h 30

Ronde 5 : vendredi 30/05/2025 à 20 h 30

Ronde 6 : vendredi 06/06/2025 à 20 h 30

Ronde 7 : vendredi 20/06/2025 à 20 h 30

Clôture des inscriptions : vendredi 04/04/2025 à 20 h 15.

Pointage et vérification des licences : vendredi 04/04/2025 de 20 h 15 à 20 h 30.

Clôture du tournoi : vendredi 20/06/2025.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : Adultes : 10 € / Jeunes : 5 €.

La liste des prix sera affichée dans la salle de tournoi avant la moitié du tournoi.

Les prix ne sont pas cumulables.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
Prix par tranches ELO,
Prix spéciaux.

Article 6 : Classement

Départage des ex-æquo :

- Buchholz tronqué
- Cumulatif
- Performance ELO du tournoi

Article 7 : Forfaits.

- Tout joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus d'une heure de retard sera considéré comme forfait
- Deux forfaits non justifiés entraînent l'exclusion du tournoi. Le joueur exclu ne pourra plus se représenter l'année suivante au même Tournoi.

Pour signaler une difficulté pour se rendre sur le lieu du tournoi, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage au 06 50 18 79 64 en précisant ses nom et prénom.

Article 8 : Fin de partie.

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Nulle par accord mutuel.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier. Les joueurs sont tenus de respecter la charte du joueur FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Article 10 : Bye.

Un joueur peut prendre un seul BYE lors des 5 premières rondes, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant un demi-point. Pour cela il doit prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.

Article 11 : Rappels

- La salle principale n°2 sera considérée comme aire de jeu.
- La salle n°1 sera la salle d'analyse.
- Analyse et blitz sont interdits dans l'aire de jeu
- Les joueurs éviteront toute discussion et toute lecture suspecte.
- Les abandons non justifiés seront signalés au directeur des titres et sanctionnés pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- Les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne ou vibre dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
- Chaque joueur se devra d'avoir une attitude convenable conforme à la charte du joueur FFE et code de l'éthique de la FIDE.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi

Article 12 : Arbitrage.

Arbitre principal : Gabriel DE FAVERI - Arbitre Fédéral Open 1.

Autre Arbitre : Sylvain THELEN - Arbitre Fédéral Club.

Article 13 : Jury d'appel

Les décisions prises par l'arbitre peuvent faire l'objet d'un appel par écrit dans les 48 heures auprès du Directeur du Tournoi qui réunira la Commission d'Appel.
La Commission d'Appel est composée de 4 personnes : L'Organisateur du Tournoi, trois joueurs désignés par l'équipe organisatrice du Tournoi avant le début de la ronde 1.

Article 14 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 15 : Respect du règlement.

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal
DE FAVERI Gabriel

L'Organisateur
KAPSA Michel